

L'enquête annuelle d'insertion auprès des sortants de la promotion 2022 des lycées professionnels suivis par l'AFT, ainsi que des CFA et écoles de la Branche (AFTRAL et Promotrans) a été menée du 27 janvier au 31 mars 2023.

L'objectif de ces enquêtes, menées chaque année, est de connaître le devenir des sortants de formation Transport Logistique 6 mois après la fin de leur formation (diplômes et titres professionnels de niveaux 3 à 7).

Pour les sortants des lycées professionnels, elles sont menées soit par les établissements scolaires eux-mêmes, soit par les délégations régionales AFT à la demande des établissements. Pour les CFA et écoles, l'enquête est réalisée avec l'appui d'un call center.

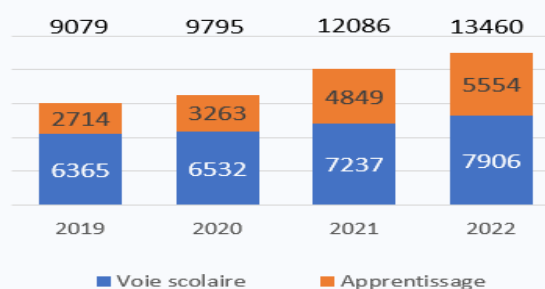
Ainsi sur les 13 360 lycéens et apprentis interrogés sur cette période, près de 50 % ont répondu à l'enquête AFT.

Caractéristiques de la population étudiée

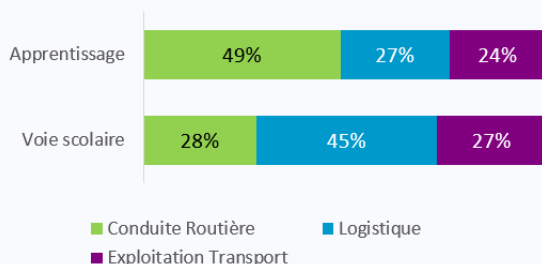
En 3 ans, les effectifs sortant de formation Transport Logistique ont progressé de 48 %, passant d'environ 9 000 lycéens et apprentis en 2019 à plus de 13 400 en 2022.

Plus précisément les effectifs sortant en apprentissage ont été multipliés par 2 sur cette même période.

Répartition des effectifs sur 3 ans par mode de formation



Répartition des effectifs 2022 par mode et domaine de formation



45 % des lycéens ont réalisé une formation du domaine de la logistique et 28 % dans le domaine de la conduite routière.

Parallèlement, 49 % des apprentis ont réalisé une formation en conduite routière et 27 % dans le domaine de la logistique.

Un quart des lycéens et apprentis sortent d'une formation exploitation transport.

Tous domaines de formation confondus (conduite routière, logistique et exploitation transport), l'âge moyen sur une période cumulée de 2 ans est de 19,2 ans pour les lycéens et de 23,1 ans pour les apprentis au moment où ils répondent à l'enquête.

Sur ce même périmètre, le taux de féminisation est de 13 % dans la voie scolaire et de 18 % en apprentissage.

Quel que soit le mode de formation, ces lycéennes et apprenties sont majoritairement issues de formation exploitation transport (45 %).

L'enseignement technique et professionnel reste un vivier important de candidats pour les formations Transport Logistique en apprentissage (45 % des apprentis étaient précédemment dans une formation technique ou professionnelle).

A l'inverse, l'enseignement général alimente les formations en Transport Logistique par la voie scolaire (77 % des personnes formées en Transport Logistique par la voie scolaire sont issues de l'enseignement général).

Sur une période cumulée de 2 ans, le taux de réussite aux examens est respectivement de 86 % pour les lycéens et 87 % pour les apprentis.

Un accès à la filière des lycéens par défaut ?

Cette année, nous avons cherché à déterminer si l'orientation des lycéens à la sortie de 3^{ème} vers une formation Transport Logistique correspondait ou non à un vrai choix.

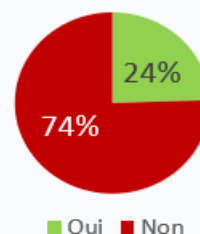
Deux questions ont été posées à cet effet : «Auriez-vous préféré réaliser votre formation par la voie de l'apprentissage ?» et «Cette formation correspondait-elle à votre 1^{er} vœu de dossier d'orientation après la fin de la 3^{ème} ?».

Près de 9 lycéens sur 10 ont apporté leur contribution à ces deux questions.

Les réponses montrent que près d'un quart des lycéens qui ont effectué leur formation par la voie scolaire auraient préféré suivre leur formation en apprentissage.

En outre, pour plus de 70 % des lycéens, la formation suivie ne correspondait pas au 1^{er} vœu de leur dossier d'orientation après la fin de 3^{ème}. Cette situation est même plus marquée pour les sortants de formation logistique.

Auriez-vous préféré réaliser votre formation par la voie de l'apprentissage ?



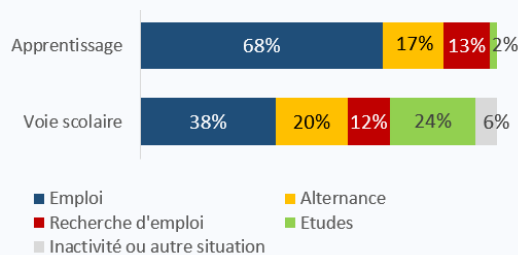
Plus de deux jeunes sur trois sont en emploi après une formation Transport Logistique

En 2022, 68 % des sortants de formations Transport Logistique (quel que soit le domaine de formation : conduite routière, logistique et exploitation transport) sont en emploi, y compris en alternance.

Plus précisément, 85 % des apprentis sortant de formations Transport Logistique sont en emploi ainsi que 58 % des lycéens sortants.

Le taux d'emploi est ainsi en forte progression sur une période de 4 ans pour les apprentis et lycéens sortant de formations Transport Logistique (+ 8 points entre 2019 et 2022).

Situation à 6 mois des sortants 2022 après une formation Transport Logistique



Globalement, près d'un apprenti et lycéen sur deux sortant est en emploi à durée indéterminée six mois après la fin d'une formation Transport Logistique.

Les sortants de formation en apprentissage bénéficient plus souvent de contrats pérennes et cette tendance est en forte progression depuis 2019. En effet, 65 % des apprentis en emploi sont en CDI en 2022 (+ 13 points par rapport à 2019) contre 34 % des lycéens (+ 2 points par rapport à 2019).

La proportion de sortants en recherche d'emploi est en net recul sur la période (12 % en 2022, contre 18 % avant la crise sanitaire).

Enfin le secteur transport reste le premier secteur d'insertion des sortants de formation Transport Logistique. Il fournit 73 % (+ 12 points par rapport à 2019) des emplois obtenus par les lycéens et apprentis sortant de formations conduite routière, logistique et exploitation transport.

Comparaison du taux d'emploi en 2020 avec les autres domaines de formation

(Source : Bibliothèque Numérique de la Statistique Publique - <https://www.bnsp.insee.fr>)

«L'emploi salarié des lycéens professionnels un an après leur sortie du système éducatif en 2020»

Méthodologie :

Le graphique ci-dessous a été réalisé à partir de l'exploitation des données administratives du dispositif InserJeunes qui permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée ou en apprentissage en 2020 (les données 2021 et 2022 n'étant pas encore disponibles).

A partir de fichiers de suivi des scolarités, il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système éducatif ou s'ils poursuivent leurs études, que ce soit en apprentissage ou en voie scolaire, dans le secondaire ou le supérieur en France. Puis, par appariement avec les Déclarations Sociales Nominatives, il permet de déterminer si les sortants de formation, c'est-à-dire ceux qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante, occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois après la sortie).

Le champ des formations prises en compte dans le dispositif InserJeunes couvre :

- pour les lycéens : les CAP, baccalauréats professionnels, BTS, Mentions complémentaires de niveau 3 et 4 dispensés dans les

EPLÉ publics et privés sous contrat sous tutelle du ministère de l'éducation nationale ;

- pour les apprentis : les formations de niveau 3 à 5, y compris agricoles, dispensées dans les Centres de formation d'apprentis.

Le taux d'emploi correspond au ratio entre l'effectif de sortants de formation en emploi salarié et l'effectif de sortants de formation.

Les spécialités de formation ont été regroupées de façon ad hoc en 16 domaines permettant une harmonisation des catégories pour les diplômés des lycéens et des apprentis. Les groupes de spécialités classiques en NSF (3 positions) sont aussi présentés dès lors que les effectifs sont suffisants.

Périmètre :

Apprentis en année terminale d'un cycle d'études professionnelles (formations de niveau 3 à 5, y compris agricoles, dispensées dans les Centres de formation d'apprentis) sortant d'études, c'est-à-dire qui ne poursuivent pas leurs études l'année scolaire suivante.

Le taux d'emploi en 2020 à l'issue d'une formation Transport Logistique est légèrement supérieur à celui des autres domaines de formation.

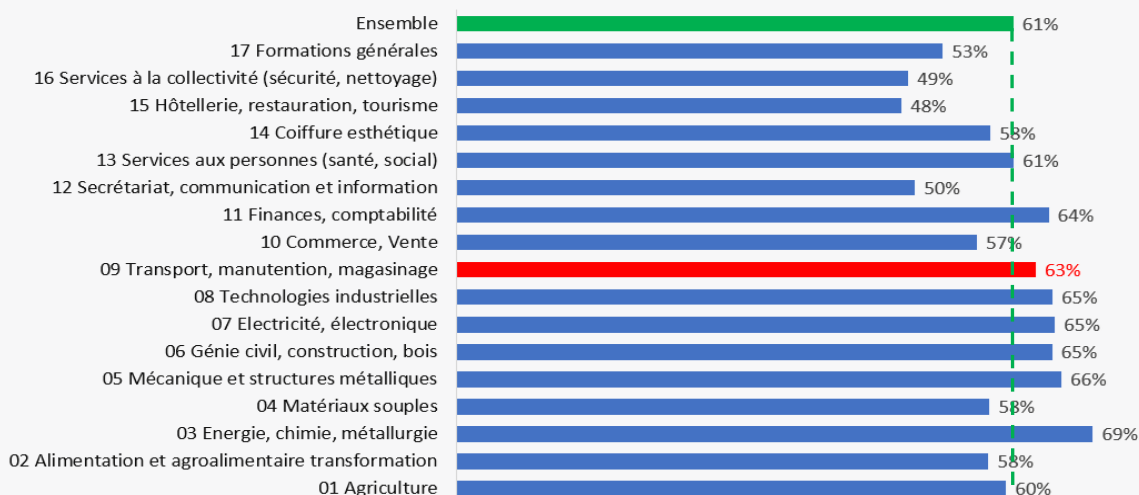
En effet, le taux d'emploi à 6 mois des lycéens et apprentis sortant de formations de la spécialité «09 Transport, manutention, magasinage» (en rouge sur l'histogramme) est de 63 % (+ 2 points par rapport à l'ensemble des spécialités de formation, en vert sur l'histogramme).

Il est à noter que l'enquête réalisée par l'AFT sur le devenir à 6 mois des sortants après un diplôme (CAP à BTS) ou titre professionnel en Transport Logistique en 2020 dans un des lycées professionnels et CFA de la Branche suivis par l'AFT révélait un taux d'emploi similaire.

Le taux d'emploi de la spécialité «09 Transport, manutention, magasinage» se démarque de manière plus significative d'autres domaines de formation avec lesquels elle est potentiellement en concurrence pour recruter.

Ainsi sont en emploi 48 % des sortants de formation de la spécialité «15 Hôtellerie, restauration, tourisme» (- 15 points par rapport aux sortants de formation de la spécialité «09 Transport, manutention, magasinage»), 57 % des sortants d'une formation «10 Commerce, vente» (- 6 points par rapport à la spécialité «09 Transport, manutention, magasinage») et 58 % des sortants de formation de la spécialité «02 Alimentation et agroalimentaire, transformation» (- 5 points).

Taux d'emploi à 6 mois (en %) des apprentis et lycéens par spécialité de formation



(Source : Graphique réalisée à partir des données sur «l'emploi salarié des lycéens professionnels et des apprentis un an après leur sortie du système éducatif en 2020» - Dares, Depp, InserJeunes)

Poursuite d'études.... Un plus grand intérêt pour l'apprentissage

Les enquêtes menées par l'AFT auprès des lycéens et apprentis de formation Transport Logistique montrent une forte tendance à la poursuite d'études par la voie de l'alternance.

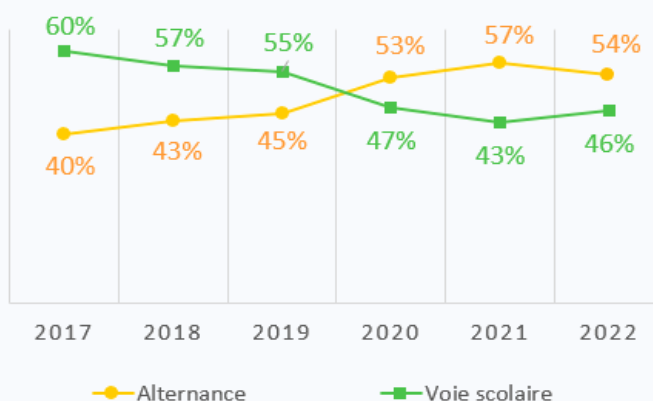
Ainsi, parmi les jeunes poursuivant leurs études, la part de ceux ayant fait le choix de l'alternance augmente de 14 points sur une période de 5 ans avec une forte hausse (+ 8 points) entre 2019 et 2020.

Plus exactement, parmi les lycéens ayant fait le choix de poursuivre leurs études, 45 % ont priorisé une formation par le biais de l'alternance en 2022 (contre 29 % en 2017 et 33 % en 2019) au détriment de la voie scolaire.

La part des apprentis en poursuite d'études ayant fait le choix de continuer en alternance (93 % en 2022) est en légère hausse de 2 points depuis 2017.

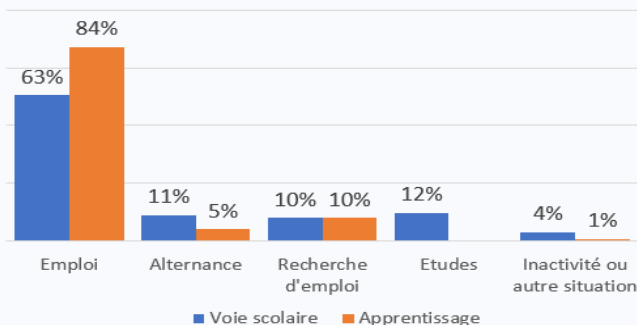
Ainsi les différentes actions gouvernementales pour réformer la formation professionnelle et l'apprentissage depuis 2018 ont dynamisé ce mode de formation.

Répartition de la poursuite d'études des lycéens et apprentis après une formation Transport Logistique sur une période de 6 ans



Une insertion sur le marché du travail en hausse pour les sortants de formation conduite routière

Insertion à 6 mois après une formation conduite routière



En 2022, 80 % des lycéens et apprentis sortant d'un diplôme ou titre professionnel de conduite routière sont en emploi (alternance comprise) et plus précisément 89 % des apprentis sortants sont en emploi ainsi que 74 % des lycéens sortants.

Il est à noter que cette insertion est en nette hausse. En effet, en 2019, 67 % des lycéens et 84 % des apprentis étaient en emploi.

Plus précisément, les lycéens et apprentis de CAP Conducteur Routier de Marchandises (en 1 et 2 ans) intègrent plus souvent une entreprise dans les six mois qui suivent la fin de leur formation que les lycéens et apprentis de BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises.

Ainsi, 85 % des lycéens et apprentis de CAP Conducteur Routier de Marchandises sont en emploi (alternance comprise) contre 77 % des lycéens et apprentis de BAC Pro. Conducteur Routier de Marchandises.

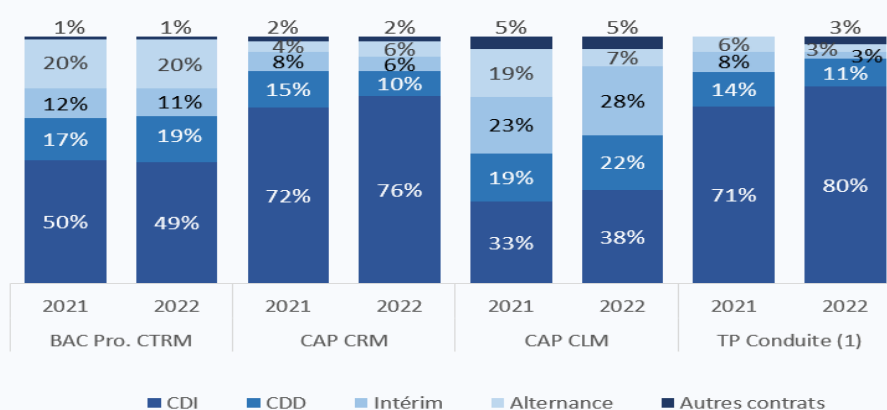
Cependant il est à noter une insertion sur le marché de l'emploi des lycéens et apprentis beaucoup plus importante pour le CAP Conducteur Routier de Marchandises (CRM) en 1 an qu'en 2 ans (écart de 28 points).

Plus précisément, 85 % des apprentis sortant de formation CAP CRM en 2 ans sont en emploi et 57 % des lycéens sortant de cette même formation, tandis que respectivement 93 % des apprentis et 85 % des lycéens sortant de formation CAP CRM en 1 an sont en emploi.

Comparativement aux diplômes de la conduite, 86 % des apprentis qui ont réalisé un titre professionnel de ce même domaine sont en emploi.

La population féminine est un peu moins souvent en emploi dans les six mois qui suivent une formation certifiante en conduite routière (77 % d'entre elles sont en situation d'emploi, alternance comprise, soit un écart de 3 points avec la population masculine), du fait de poursuites d'études relativement plus nombreuses. Il est cependant à noter qu'elle représente seulement 9 % des jeunes formés en Conduite Routière.

Répartition des emplois par statut en 2022 après une formation conduite routière par diplôme et titre professionnel



(1) TP Conduite : TP Conducteur Transport Routier de Marchandises sur Porteur + TP Conducteur Transport Routier de Marchandises sur tous Véhicules + TP Conducteur Transport en Commun sur Route + TP Conducteur Livreur sur Véhicule Utilitaire Léger

Généralement, les sortants de formation conduite routière ont trouvé un emploi dans les 6 mois qui suivent la fin de leur formation, le plus souvent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (80 % des apprentis et 53 % des lycéens en 2022, contre 77 % des apprentis et 52 % des lycéens en 2021).

Les lycéens et apprentis en emploi après un CAP Conducteur Routier de Marchandises ont plus souvent un contrat à durée indéterminée que les sortants de BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises (76 % contre 49 % en 2022).

A contrario, les sortants de formation CAP Conducteur Livreur de Marchandises (titulaires du permis C à la suite de l'obtention de leur diplôme) rencontrent plus de difficulté à s'insérer de manière pérenne sur le marché du travail que les autres formations de conduite routière. En effet, 62 % sont en emploi sur des contrats précaires (CDD, alternance, intérim, autre contrat).

Quant aux sortants d'un titre professionnel en conduite routière (formations réalisées en apprentissage au sein des organismes de la Branche), 80 % de ceux qui ont un emploi sont en CDI (+ 9 points par rapport à 2021).

Il est à souligner que la part des emplois en CDI progresse par rapport à 2021 (+ 3 points).

En 2022, 11 % des lycéens et apprentis en conduite routière ont fait le choix de poursuivre leurs études à temps plein, le plus souvent en restant dans le domaine Transport Logistique : BTS Gestion des Transports et Logistique Associée (GTLA), BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises (CTRM), BAC Pro. Logistique ou BAC Pro. Organisation de Transport de Marchandises (OTM).

Les sortants de BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises ont davantage tendance à poursuivre leurs études à temps plein que les sortants de CAP Conducteur Routier de Marchandises en 1 et 2 ans (12 % contre 3 %), majoritairement sur un BTS GTLA.

Il est à noter que les lycéens sortant de CAP Conducteur Routier de Marchandises en 2 ans privilégient davantage une poursuite d'études que les apprentis sortant de cette même formation (18 % des lycéens sortant contre 1 % des apprentis sortant de formation CAP CRM en 2 ans).

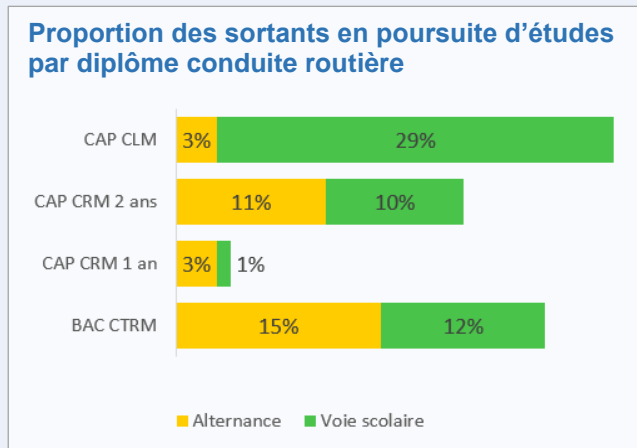
Plus d'un lycéen sur cinq sortant de CAP CRM en 2 ans poursuit en BAC Pro. Organisation Transport de Marchandises par la voie scolaire.

Quant aux sortants de CAP Conducteur Livreur de Marchandises, parmi ceux en poursuites d'études à temps plein, plus d'un sortant sur deux se sont orientés vers un CAP Conducteur Routier de Marchandises et un sortant sur cinq vers un BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises.

Enfin, la proportion de lycéennes en poursuite d'études est un peu plus importante que celle des lycéens (14 % des lycéennes sont en poursuite d'études contre 11 % de lycéens).

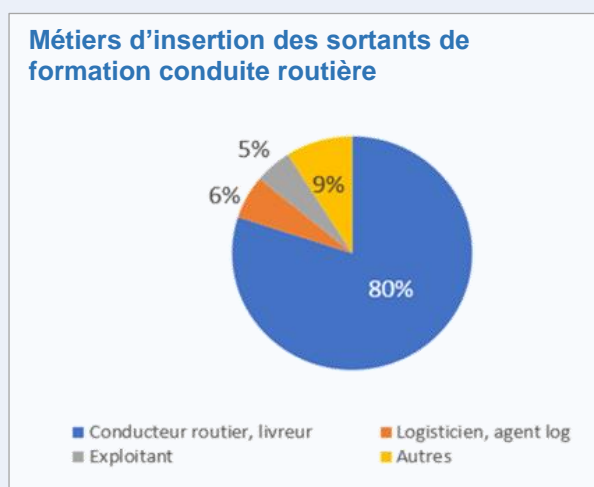
10 % des lycéens et des apprentis sortant de formation conduite routière en 2022 sont en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

Près de 4 % des lycéens et 1 % des apprentis sortants déclarent être en situation d'inactivité.



Un secteur d'insertion en adéquation avec la formation réalisée en conduite routière

Dans l'ensemble, les postes occupés par les lycéens et les apprentis en emploi (issus d'un diplôme ou titre professionnel de conduite routière) sont en adéquation avec la formation réalisée.



En effet, 80 % des lycéens et apprentis sortant de formation conduite routière en 2022 ont trouvé un emploi comme conducteur routier ou conducteur livreur dans une entreprise du secteur du transport (+ 2 points par rapport à 2021).

Plus précisément, 84 % (+ 7 points par rapport à 2021) des sortants de CAP Conducteur Routier de Marchandises et 75 % (- 3 points par rapport à 2021) des sortants de BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises occupent un emploi de conducteur routier ou conducteur livreur de marchandises.

78 % (+ 6 points par rapport à 2021) des lycéens et apprentis sortant de formation conduite routière qui sont en emploi exercent leur activité chez un transporteur routier de marchandises et 19 % dans une entreprise d'un tout autre secteur tel que le commerce, l'industrie, le BTP, l'administration.

Une légère hausse de l'insertion sur le marché de l'emploi pour les sortants de formation logistique

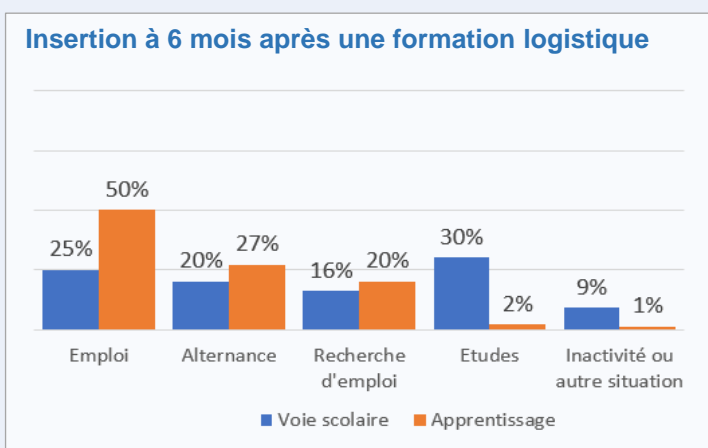
En 2022, 54 % des lycéens et apprentis sortant d'un diplôme ou titre professionnel en Logistique sont en emploi (emplois en alternance inclus), soit + 1 point par rapport à 2021 et + 3 points par rapport à 2019.

Ainsi, 55 % de lycéens et apprentis de BAC Pro. Logistique et 50 % des lycéens et apprentis de CAP Opérateur(rice) en Logistique sont en emploi (alternance comprise).

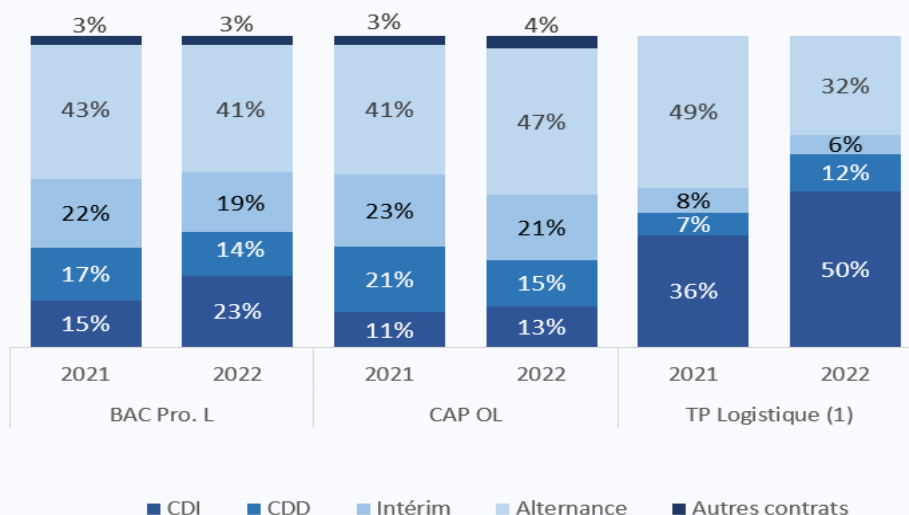
Parallèlement, 77 % des apprentis qui ont réalisé un titre professionnel du domaine de la logistique sont en emploi.

L'écart entre l'insertion féminine et masculine des sortants de formation logistique sur le marché de l'emploi (écart de 5 points) est un peu plus important qu'après une formation conduite routière.

En effet, 50 % des filles issues d'une formation logistique déclarent être en emploi (alternance comprise) contre 55 % des garçons. Pour rappel, 77 % des filles sortant de formation conduite routière sont en emploi contre 80 % des garçons.



Répartition des emplois par statut en 2022 après une formation logistique par diplôme, titre professionnel



(1) TP Logistique : TP Agent Magasinier + TP Cariste d'Entrepôt + TP Préparateur de Commandes + TP Technicien en Logistique d'Entreposage + TP Technicien Supérieur en Méthodes d'Exploitation Logistique + TP Responsable En Logistique + TP Responsable de la Chaîne Logistique

Près de quatre fois sur dix les lycéens et apprentis sortant de formation logistique ont trouvé un emploi dans le cadre d'un contrat précaire (CDD, alternance, intérim, autre contrat).

Plus précisément, 77 % des sortants (lycéens et apprentis) de BAC Pro. Logistique en emploi ont un contrat dit précaire et 87 % des CAP Opérateur(rice) en Logistique.

Quant aux sortants d'un titre professionnel de ce même domaine (formation réalisée en apprentissage au sein des organismes de la Branche), leur insertion sur le marché de l'emploi est de meilleure qualité que pour les sortants d'un diplôme. En effet, 50 % des sortants de titre professionnel en emploi sont en CDI.

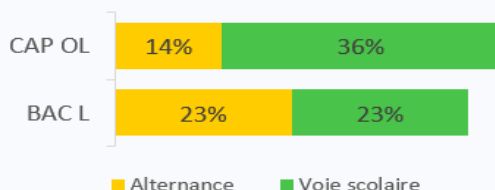
Moins d'un lycéen et apprenti sur cinq non diplômé est en situation d'emploi.

Près d'un quart des lycéens et apprentis sortant de formation logistique ont fait le choix de poursuivre leurs études par le biais de l'alternance (- 1 point par rapport à 2021) majoritairement dans le domaine du Transport et de la Logistique.

Ainsi, parmi les lycéens et apprentis en poursuite d'études en alternance, 30 % ont fait le choix de s'orienter sur un titre professionnel de Technicien Supérieur en Méthodes d'Exploitation Logistique (TSMEL).

Enfin, un tiers des lycéens ont fait le choix de poursuivre leurs études à temps plein, le plus souvent dans le domaine Transport Logistique sur un BAC +2/3 (BTS GTLA ou BUT MLT).

Proportion des sortants en poursuite d'études par diplôme logistique



L'étude révèle que les sortants de CAP Opérateur(rice) en Logistique s'orientent davantage vers une poursuite d'études à temps plein que les sortants de BAC Pro. Logistique (respectivement 36 % et 23 %).

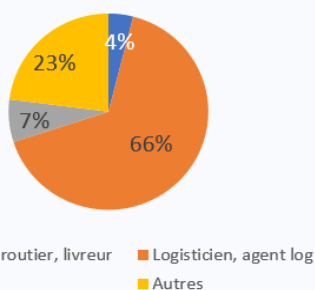
Plus d'un lycéen et apprenti sur cinq est en recherche d'emploi. La proportion de demandeurs d'emploi est en baisse de 2 points pour les apprentis entre 2021 et 2022 et reste stable pour les lycéens sur cette même période.

Il est à noter qu'un tiers des lycéens et apprentis en recherche d'emploi n'ont pas obtenu leur diplôme à la fin de leurs études.

Enfin, près d'un lycéen sur dix déclare être en situation d'inactivité au moment de l'enquête.

Globalement, un secteur d'insertion en adéquation avec la formation réalisée en logistique

Métiers d'insertion des sortants de formation Logistique



En 2022, 66 % des lycéens et apprentis en poste sortant de formation logistique occupent un emploi logistique tel qu'agent logistique, opérateur logistique, cariste, manutentionnaire (+ 2 points par rapport à 2021).

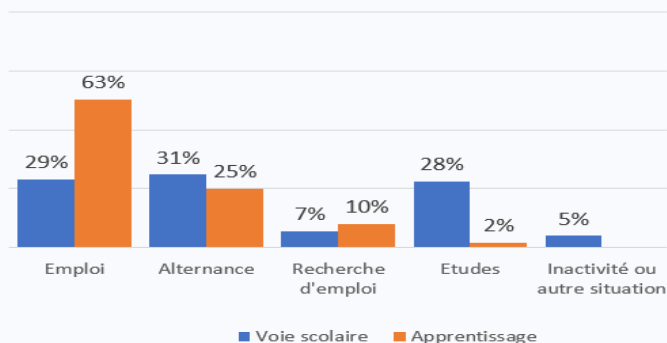
Cependant, près d'un quart des sortants de formation logistique occupent un emploi dans un tout autre domaine : les métiers de la sécurité pour 15 % d'entre eux, les métiers du BTP pour près de 13 % d'entre eux, les métiers de l'hôtellerie restauration pour 6 % d'entre eux...

Il est à noter qu'un lycéen et apprenti sur cinq en emploi dans un tout autre domaine n'est pas diplômé.

37 % des lycéens et apprentis sortant de formation logistique qui sont en emploi exercent leur activité chez un prestataire logistique et 17 % dans le secteur commercial.

Peu de demandeurs d'emploi parmi les sortants de formation exploitation

Insertion à 6 mois après une formation Exploitation Transport



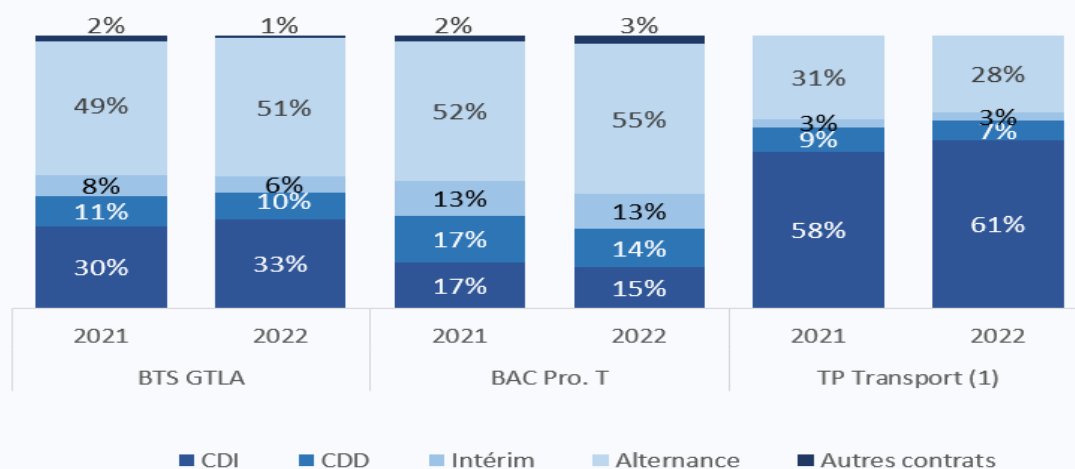
Concernant les formations du domaine exploitation transport : en 2022, 70 % des lycéens et apprentis sortant de formation exploitation sont en emploi ou en alternance (- 3 points par rapport à 2021).

L'insertion sur le marché de l'emploi de la population féminine issue de formations exploitation transport est légèrement meilleure que celle des garçons. Ainsi, 72 % des lycéennes et apprenties sont en emploi (alternance comprise) contre 69 % des lycéens et apprentis.

Il est à noter que les sortants d'une formation diplômante logistique de niveau 5 (BTS) s'insèrent plus aisément que les sortants de niveau 4 (BAC). Ainsi, 73 % de lycéens et apprentis de BTS Gestion des Transports et Logistique Associée sont en emploi (alternance comprise) contre 44 % des lycéens et apprentis de BAC Pro. Transport, ces derniers préférant s'orienter vers la poursuite d'études.

Parallèlement, 83 % des apprentis qui ont réalisé un titre professionnel du domaine de l'exploitation transport sont en emploi.

Répartition des emplois par statut en 2022 après une formation exploitation transport



(1) TP Exploitation transport : TP Exploitant Régulateur en Transport routier de Voyageurs + TP Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises + TP Organisateur de Transports Aériens ou Maritimes de Marchandises + Déclarant en Douane et Conseil + Responsable Production Transport Logistique + Responsable Production Transport de Personnes + Manager Transport Logistique et Commerce International + Manager Transports et Logistique + Vendeur Conseil en Voyages d' Affaires et de Tourisme

En 2022, 52 % (+ 3 points par rapport à 2021) des lycéens sortant de formation exploitation transport qui ont trouvé un emploi ont un contrat en alternance et seulement 26 % ont un emploi stable (+ 1 point par rapport à 2021).

A l'inverse, 61 % des sortants de formation en apprentissage qui sont en emploi ont un CDI.

Plus précisément, seulement 33 % des sortants de BTS Gestion des Transports et Logistique Associée en emploi ont un CDI et 15 % des BAC Pro. Transport.

Quant aux sortants d'un titre professionnel de ce même domaine (formation réalisée en apprentissage au sein des organismes de la Branche), leur insertion sur le marché de l'emploi est largement plus favorable que pour les sortants d'un diplôme. En effet, en 2022, 61 % des sortants de titre professionnel en emploi sont en CDI.

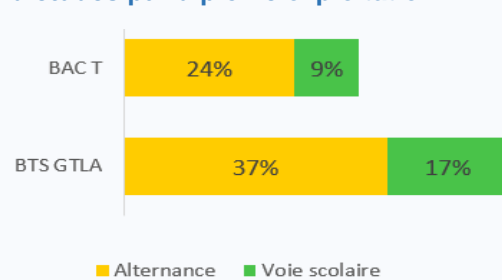
19 % des lycéens et apprentis ont fait le choix de poursuivre leurs études à temps plein. En grande partie, les lycéens poursuivent leurs études dans le domaine Transport Logistique.

Ainsi, 60 % des sortants de BAC Pro. Transport en poursuite d'études à temps plein ont rejoint un BTS Gestion des Transports et Logistique Associée (GTLA), et 9% des sortants de BTS GTLA sont en poursuite d'études en BUT Management Transport Logistique (ex DUT Gestion Logistique Transport - GLT).

En parallèle, 29 % des lycéens et apprentis ont privilégié une poursuite d'études dans le cadre de l'alternance.

Ainsi les sortants de BAC Pro. Transport en poursuite d'études en alternance se sont orientés en BTS GTLA pour 46 % d'entre eux et sur un titre professionnel Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises (GOTRM) pour 20 % d'entre eux. Quant aux sortants de BTS GTLA en poursuite d'études en alternance, il se sont orientés sur un titre professionnel Responsable Production Transport Logistique (RPTL) pour 30% d'entre eux et sur une formation Déclarant en Douane et Conseil pour 9 % d'entre eux.

Proportion des sortants en poursuite d'études par diplôme exploitation

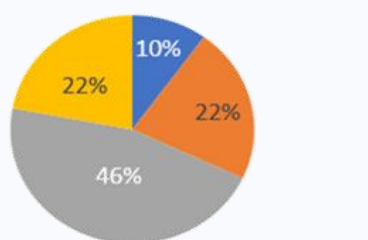


8 % (- 3 points par rapport à 2021) des lycéens et apprentis sortant d'une formation Exploitation en 2022 sont en recherche d'emploi.

Enfin sur cette même période, 5 % des lycéens sortant de formation Exploitation Transport déclarent être en situation d'inactivité au moment de l'enquête.

Près de 80 % des sortants de formation exploitation occupent un métier du transport ou de la logistique

Métiers d'insertion des sortants de formation Exploitation Transport



46 % des lycéens et apprentis en emploi sortant de formation exploitation exercent comme exploitant transport (- 4 points par rapport à 2021).

Il est à noter que 26 % des lycéens et apprentis en emploi dans un domaine différent du transport et de la logistique ne sont pas diplômés.

73 % (- 4 points par rapport à 2021) des lycéens et apprentis sortant de formation exploitation qui sont en emploi exercent leur activité chez un transporteur routier de marchandises et 27 % dans une entreprise d'un tout autre secteur tel que le commerce, l'industrie, le BTP, l'administration, l'hôtellerie restauration, la sécurité, l'agriculture...